



Nations Unies

# Assemblée générale

## CPSD/388

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

### Quatrième Commission

20<sup>e</sup> séance – matin

#### **LES ÉTATS MEMBRES SALUENT L'ACTION DE L'UNRWA EN SOULIGNANT LES DIFFICULTÉS ET DANGERS RENCONTRÉS PAR SON PERSONNEL**

#### **Ils demandent à la communauté internationale d'apporter son soutien financier à l'Office et à Israël de faciliter sa liberté de mouvement**

La Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) a poursuivi, ce matin, son débat général sur l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et a entendu des délégations évoquer les difficultés rencontrées par l'Agence dans l'accomplissement de son mandat. Plusieurs pays ont rendu hommage au dévouement des employés de l'Office relevant qu'en dépit des problèmes de sécurité, ces derniers ne touchent pas de prime de risque.

L'ensemble des États Membres qui se sont exprimés ont déploré le déficit budgétaire de l'UNRWA qui a des conséquences sur la prestation et la qualité de ses services délivrés aux réfugiés palestiniens. Le représentant de l'Inde a ainsi considéré qu'il s'agissait là d'un des défis majeurs posés au bon fonctionnement de l'Office.

Les délégations ont donc appelé la communauté internationale et les pays donateurs à accroître leur aide financière à destination de l'UNRWA et le Soudan a rappelé qu'il fallait également apporter une aide continue aux pays d'accueil des réfugiés. Le représentant de la Jordanie a en effet noté que son pays supportait un lourd fardeau financier pour assurer le développement des services à destination des réfugiés palestiniens.

Les États Membres ont également rappelé que l'accomplissement du mandat de l'UNRWA était rendu difficile par les restrictions de mouvement qui lui sont imposées par les autorités israéliennes. Plusieurs, à l'image du représentant du Bangladesh, ont dénoncé la perception de taxes par Israël lors du passage de convois humanitaires de l'UNRWA. La délégation suisse a ainsi plaidé en faveur de leur restitution sans délais.

Lors de ce débat général, l'ensemble des représentants qui ont pris la parole se sont inquiétés de la persistance des activités israéliennes, telles que la fermeture de points de passage, alors que la situation humanitaire et économique continue à se dégrader dans les territoires occupés, et en particulier dans la bande de Gaza. Le représentant du Koweït les a qualifiées de contraire à la quatrième Convention de Genève et la délégation du Soudan a estimé que la situation humanitaire frôlait désormais la catastrophe.

Enfin, certains États Membres, tels que la Turquie, ont tenu à rappeler que le règlement de la question des réfugiés palestiniens faisait partie intégrante d'un processus de paix durable dans la région du Moyen-Orient. Des délégations ont insisté sur leur droit de retour.

Les délégations de Suisse, Turquie, Inde, Égypte, Tunisie, Bangladesh, Arabie saoudite, Koweït, Norvège, Jordanie, États-Unis et Soudan ont pris la parole ce matin. Le débat s'est clos avec l'intervention de la Commissaire générale de l'UNRWA, Mme AbuZayd.

La prochaine séance de la Quatrième Commission aura lieu le lundi, 12 novembre, à 10 heures.

## ***OFFICE DE SECOURS ET DE TRAVAUX DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS DE PALESTINE DANS LE PROCHE-ORIENT***

### **Suite du débat général**

Mme MIRJANA SPOLJARIC (Suisse) a déclaré que les améliorations constatées dans le rapport de l'UNRWA et dans son budget-programme pour 2008-2009 devaient être accompagnées, sur le terrain comme au niveau organisationnel, par le renforcement des fonctions de suivi et d'évaluation des programmes de l'Office. Elle s'est déclarée très préoccupée face à la détérioration constante de la situation socioéconomique et sécuritaire qui prévaut dans le Territoire palestinien occupé, et tout particulièrement à Gaza. Par conséquent, elle a appelé toutes les parties concernées à faire face à leurs obligations et à faciliter l'accès sûr et sans entraves du personnel de l'UNRWA aux réfugiés palestiniens. Dans le même sens, elle a prié Israël de procéder, « sans délai », à la restitution des taxes perçues au point de passage de Karni et à en exempter l'Office à l'avenir. Ceci correspond aux engagements internationaux pris par Israël, a souligné la représentante de la Suisse. Enfin, elle a appelé les pays hôtes à faciliter la réalisation, par l'UNRWA, d'une approche stratégique de la gestion de ses programmes.

M. CAN DIZDAR (Turquie) a noté que le dialogue israélo-palestinien avait récemment atteint un niveau d'intensité non connu depuis des années. La Turquie souhaite que le créneau actuel soit mis à profit pour parvenir à un règlement global et durable. L'orateur a émis l'espoir que le processus de négociations en cours entre les deux parties prépare le terrain pour une conférence internationale qui permette de sortir de l'impasse, et de concrétiser la vision de deux États.

Dans le même temps, l'évolution sur le terrain reste très préoccupante, a constaté l'intervenant. On aurait du prendre conscience maintenant que personne ne peut tirer avantage de mesures unilatérales qui apportent misère et désespoir. L'étape actuelle suppose que les deux parties fassent preuve d'une grande retenue, a souligné le représentant turc. Tant que le conflit n'est pas réglé, son tribut politique et économique sur la population restera très élevé.

L'avenir des réfugiés palestiniens est non seulement un élément important d'un éventuel plan de paix, il s'agit aussi d'une question grave ayant une lourde dimension humanitaire, a poursuivi l'orateur. Il a félicité l'UNRWA pour ses réalisations et a rappelé qu'il incombait à la communauté internationale de soutenir l'Office. Réitérant l'attachement de son pays aux objectifs et mandat de l'UNRWA, il a précisé que récemment, la Turquie a donné 1,1 million de dollars en aide alimentaire à destination des réfugiés qui ont été déplacés du camp de Nahr el-Bared.

M. SHRIPAD YASSO NAIK (Inde) a déclaré que le rapport du Secrétaire général montrait clairement que l'UNRWA traversait une crise. Plusieurs des défis auxquels il doit faire face ont des conséquences directes sur le bien-être des réfugiés palestiniens et sur les capacités de l'Office à accomplir ses responsabilités humanitaires et de développement. Il a considéré que le premier de ces défis était la crise budgétaire connue par l'UNRWA, crise qui s'aggrave alors que les demandes sont croissantes. Il a ainsi déclaré que les camps de réfugiés, qui sont surpeuplés, avaient un besoin urgent de voir se développer les services de base. De même, il a rappelé que le blocage des points de passage et les difficultés

financières rencontrées par l'Autorité palestinienne, dues à un boycott de l'aide internationale, avaient amené des réfugiés à demander de l'aide pour la première fois après des décennies d'autonomie. Par conséquent, il a estimé que l'aide internationale à apporter à l'UNRWA était plus que jamais importante.

Il a rappelé que la construction de colonies israéliennes et du mur de séparation contribuait à accroître l'état de siège connu par les Palestiniens, et ce en contradiction complète avec la quatrième Convention de Genève et de la Feuille de route du Quatuor. Il faut trouver des mesures politiques novatrices pour créer un environnement de stabilité, a-t-il déclaré. Il a également tenu à signaler que la capacité opérationnelle de l'UNRWA continuait à se réduire, la situation sécuritaire conduisant l'Office à évacuer bon nombre de son personnel de la bande de Gaza. Il a déploré que l'État israélien perçoive des taxes sur le passage de l'aide humanitaire à certains endroits, et que plusieurs de ces points de passage se voient contrôlés.

M. MOHAMED FATHI EDREES (Égypte) a noté que l'Office avait joué un rôle pionnier depuis 60 ans. Malheureusement, a-t-il noté, loin de diminuer, les souffrances du peuple palestinien ne font que s'accroître. La politique israélienne ne permet pas de créer un environnement propice à un règlement du conflit, a ajouté le représentant de l'Égypte qui a exprimé sa préoccupation en dépit, a-t-il noté, des espoirs soulevés par la prochaine conférence internationale.

L'Égypte souligne la nécessité des efforts à accomplir pour épauler l'UNRWA dans sa tâche. La situation sur le terrain montre que nous faisons face au risque d'une catastrophe humanitaire de grande ampleur, en particulier dans la bande de Gaza, a noté le représentant. L'Égypte est particulièrement inquiète de la menace brandie par Israël de couper l'eau et l'électricité sur le territoire, alors que ce pays est de fait responsable du sort de la population.

Garantir l'accès à la nourriture et aux fournitures humanitaires est le seul moyen de rétablir la confiance, a noté l'orateur. À l'inverse, la poursuite de la politique israélienne actuelle ne peut que nourrir les doutes quant aux perspectives de parvenir à une entente. Quant au mur actuellement érigé par Israël, il est indispensable non seulement d'en arrêter la construction mais aussi de détruire la partie déjà construite.

Au sujet de l'UNRWA, l'augmentation du nombre de ses effectifs est nécessaire, estime l'Égypte, afin que l'Office puisse jouer pleinement son rôle. En conclusion, la délégation égyptienne réaffirme son soutien « complet et indéfectible » à l'UNRWA, l'Égypte étant prête à fournir toute l'aide nécessaire à son action en attendant que l'on parvienne à une entente durable, a conclu l'intervenant.

M. HABIB MANSOUR (Tunisie) a déclaré que les rapports de la Commissaire générale rappelaient l'importance du rôle de l'UNRWA pour le bien-être des réfugiés palestiniens, mais a également estimé qu'ils étaient une source d'inquiétudes de par les chiffres qu'ils révèlent. La situation du peuple palestinien se dégrade toujours de plus en plus et les opérations israéliennes se poursuivent, y compris à l'encontre du personnel de l'Agence. Il a estimé que l'UNRWA, l'un des organes les plus importants de l'ONU, continuait d'apporter des services importants aux réfugiés palestiniens dont le nombre est désormais de 4,6 millions, ce qui montre l'urgence de la situation humanitaire dans la région.

Il a appuyé les recommandations du Groupe de travail sur le financement de l'Agence, soulignant qu'il est important que tous les États Membres poursuivent leur appui et leurs contributions à l'Office, afin que ce dernier puisse continuer à mener ses activités à un moment où la demande qui lui est adressée est croissante. Cet appui doit s'accroître, a-t-il estimé, afin d'appuyer le programme de réforme de l'UNRWA qui doit contribuer à accroître son efficacité. Réitérant son appui politique et financier à l'Office, il a enfin insisté sur le fait qu'un règlement global de la crise dans la région était la seule garantie de la restauration des droits légitimes des réfugiés palestiniens.

M. SALAHUDDIN NOMAN CHOWDHURY (Bangladesh) a rappelé que la situation dans la bande de Gaza, en Cisjordanie et au Liban se détériorait fortement et que les opérations israéliennes dans ces régions avaient de graves conséquences sur les conditions de vie des réfugiés palestiniens. Par conséquent, il a salué le rôle joué par l'UNRWA dans l'assistance apportée aux réfugiés et aux personnes déplacées, et a déploré qu'en dépit des dangers auxquels était exposé son personnel, ce dernier ne percevait toujours pas de primes de risque. Il a également fermement condamné l'expansion illégale de colonies israéliennes et la construction du mur de séparation en Cisjordanie.

Il a estimé que ces mesures bloquaient l'accès des Palestiniens à un emploi, à un revenu et aux biens et services essentiels, et qu'elles contribuaient à la détérioration de la situation sociale et économique de ces personnes. Rappelant que le PIB par habitant avait diminué de près de 7% en 2006 et que la pauvreté s'était accrue de 30%, il a lancé un appel à lever toutes les restrictions imposées aux réfugiés. Exprimant son inquiétude sur les restrictions de circulation infligées par Israël à l'UNRWA, il a estimé que les taxes perçues par les autorités israéliennes étaient une violation claire du droit international. Enfin, il s'est félicité de voir que l'UNRWA offrait des prêts à des micro-entreprises et à la consommation des ménages. Il a demandé à ce que ces programmes soient étendus et plus particulièrement concentrés sur les femmes palestiniennes pauvres.

M. KHALID EID AL-SHAMMARI (Arabie saoudite) a noté que depuis la création de l'Office le nombre de réfugiés avait été multiplié par six, alors qu'Israël continue selon lui de saboter toutes les possibilités de paix. L'orateur a mis en cause les exactions commises à l'encontre du peuple palestinien. En raison de la situation, l'UNRWA a dû suspendre des projets d'infrastructures et dépenser des centaines de millions de dollars pour entreposer des fournitures qu'elle ne pouvait livrer à ses destinataires en raison du blocus israélien, a dit le représentant.

Il a ensuite fait valoir la contribution de son pays à l'UNRWA, avant de condamner par ailleurs tous les actes de violence commis par Israël, demandant à ce que soit mis un terme à la suspension du versement des taxes dues à l'Autorité palestinienne. Une solution au conflit, selon la délégation saoudienne, passe par le retour des réfugiés dans leurs foyers, ce qui implique la rétrocession de territoires.

Mme MONA BEHBEMANI (Koweït) a déclaré que le rapport de la Commissaire générale illustrait les efforts consentis par l'UNRWA depuis sa création. Elle a réaffirmé l'importance de la question des réfugiés palestiniens et la responsabilité internationale de l'UNRWA dans ce domaine, et ce, jusqu'à un règlement acceptable de cette question. Elle a déploré les difficultés financières rencontrées par l'Office et a réaffirmé l'importance de ses programmes d'éducation et de santé qui sont offerts aux réfugiés. Elle a fait part de sa préoccupation face aux souffrances du peuple palestinien, souffrances dues aux actions coercitives israéliennes, actions qui vont à l'encontre des principes de la quatrième Convention de Genève.

Rappelant qu'Israël justifiait ses actions par la notion de légitime défense, elle a estimé que les faits démontraient que la politique d'oppression menée par Israël ne faisait qu'exacerber la violence et, aggraver les conditions de vie des Palestiniens dans ces régions. Évoquant les obstacles à l'accès aux réfugiés, elle a estimé que cela représentait une violation de la Convention de 1946 sur les privilèges et immunité des Nations Unies.

M. JONAS JØLLE (Norvège), après avoir salué l'UNRWA et son personnel pour leurs efforts inlassables pour venir en aide aux réfugiés palestiniens dans des circonstances difficiles et souvent dangereuses, a souligné que Nahr el-Bared ne devait pas être oublié. Plusieurs milliers de réfugiés déplacés vont devoir affronter les rigueurs de l'hiver. Il faut remédier à la destruction massive d'habitations, ainsi que des bâtiments consacrés à la santé et à l'éducation, a souligné la délégation norvégienne, qui a indiqué que son gouvernement avait débloqué deux millions de dollars d'assistance humanitaire pour répondre à la crise. L'orateur a appelé tous les donateurs à contribuer à l'appel d'urgence pour Nahr el-Bared.

Deux ans après le retrait israélien de la bande de Gaza, la situation se détériore rapidement dans le territoire et elle serait encore pire en l'absence d'aide alimentaire, a noté l'orateur. Le coût de cette aide augmente de façon constante à cause des restrictions de mouvement, et constitue un lourd fardeau pour l'Office qui doit aussi assurer la santé et l'éducation, a-t-il rappelé. La Norvège, qui continuera à fournir un soutien constant à l'UNRWA, appelle Israël à alléger ses restrictions sur les mouvements de biens et de personnes et à s'abstenir d'administrer des punitions collectives à toute une population par la réduction des fournitures de carburant et d'électricité à Gaza.

M. ADI KHAIR (Jordanie) a déclaré que la question des réfugiés était une des plus importantes pour le règlement du conflit au Moyen-Orient, et qu'elle affectait tout particulièrement son pays puisqu'il en accueille 1,8 million. La Jordanie, a-t-il précisé, prend en considération le droit et les intérêts de ces personnes et consacre donc d'importantes sommes à leurs soins et à leur éducation afin d'alléger leur fardeau quotidien, et ce en dépit de la difficile situation financière du pays. Il a précisé que ces réfugiés devaient pouvoir bénéficier du droit au rapatriement, et ce conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU, et notamment la résolution 237 du Conseil de sécurité qui stipule qu'Israël doit faciliter ce retour. De même, il a rappelé que ces personnes devaient également bénéficier de compensations financières pour les préjudices subis depuis plusieurs décennies.

Qualifiant le rôle de l'UNRWA d'essentiel, il a appelé les bailleurs de fonds à accroître leur aide à l'Office, et plus spécialement compte tenu du déficit de financement qu'il connaît actuellement. En effet, il a rappelé que ce déficit affectait l'assistance fournie par l'Office aux réfugiés. Rappelant les propos de la Commissaire générale sur l'aide apportée par la Jordanie aux réfugiés, il a précisé que son gouvernement continuerait à développer le secteur de l'éducation et à travailler sur les programmes des écoles et des universités. Il a toutefois signalé que l'amélioration des secteurs éducatifs de l'Office passait par un plus grand soutien financier de la communauté internationale. Enfin, il a rappelé que les déplacements et les activités de l'UNRWA devaient être facilités par tous et que la confiance entre l'Office et les pays bailleurs de fonds devait être renforcée. Évoquant une seconde fois la situation financière de l'UNRWA, il a rappelé les conséquences sur sa prestation de service et a estimé qu'il s'agissait là d'un réel problème sécuritaire pour son pays.

Mme KELLY KNIGHT (États-Unis) a indiqué que son pays avait fourni une aide d'une valeur de 50 millions de dollars par le biais de l'Agence pour le développement international des États-Unis (USAID), aide qui contribue à répondre aux besoins en matière d'éducation et de services sociaux. Elle a rappelé d'autre part que les États-Unis étaient l'un des plus gros contributeurs à l'UNRWA. Ils appellent les autres États Membres à augmenter leur contribution.

L'Office a un rôle clef à jouer et constitue un facteur de stabilisation, non seulement dans les territoires palestiniens, mais aussi au Liban, a noté l'oratrice. Les États-Unis suivent avec intérêt et appuient les efforts de réforme de l'UNRWA, qui impliquent une augmentation de ses effectifs.

M. KHALID ALI (Soudan) a déclaré que la situation des réfugiés palestiniens continuait à se dégrader en raison des pratiques israéliennes dans les territoires concernés. Ces pratiques contribuent à la dégradation de la situation sécuritaire et économique, a-t-il déclaré. Évoquant le blocage, par Israël, des points de passage, il a estimé que cela avait créé une situation humanitaire qui frôle la catastrophe.

Il a rappelé que le droit au retour était un droit inaliénable du peuple palestinien et qu'il s'inscrivait dans celui à l'autodétermination. Il a appelé la communauté internationale et les pays donateurs à soutenir l'UNRWA pour qu'il puisse mener à bien ses activités, et a également plaidé pour une aide continue aux pays d'accueil des réfugiés. Il a estimé qu'il fallait particulièrement appuyer le programme d'urgence de l'UNRWA et a lui-même apporté son soutien à la demande formulée par l'Office concernant la création de 20 postes supplémentaires pour les deux prochaines années. Condamnant fermement les atteintes israéliennes aux biens et au personnel de l'Agence, il a souligné l'engagement de l'UNRWA et s'est félicité de son plan de réforme visant à améliorer son efficacité et ses services destinés aux réfugiés.

Mgr. CELESTINO MIGLIORE, Observateur permanent du Saint-Siège, a mis en cause le manque persistant de volonté politique pour parvenir à une solution permanente du conflit qui dévaste la région. Il a estimé que le problème de l'injustice était au cœur du problème. Repousser indéfiniment la résolution de ce conflit, en refusant de négocier ou d'aboutir à un compromis raisonnable, en faisant preuve d'indécision ou par volonté de maintenir le statu quo, revient à perpétuer l'injustice, a-t-il dit. Que ces schémas de pensée soient délibérés ou pas ne change rien à la réalité sur le terrain, a-t-il remarqué.

Trouver une solution contribuerait grandement à résoudre d'autres problèmes de la région et à améliorer la compréhension entre les peuples du monde, a-t-il noté. La solution de deux États, à laquelle le Saint-Siège est favorable, n'est pas la responsabilité première du Quatuor mais celle des parties directement concernées, y compris les pays voisins, a-t-il noté. Alors que la communauté internationale peut beaucoup pour rapprocher les deux parties, il est indispensable que celles-ci se retrouvent pour entamer de véritables négociations visant à parvenir à la solution de deux États. L'orateur a émis l'espoir que la prochaine conférence internationale permette d'aller dans ce sens.

Mgr. Migliore a appelé les sociétés civiles israélienne et palestinienne à se tendre la main pour dépasser la peur et aller vers le pardon et la réconciliation. Il faut, a-t-il dit, apprendre des peuples qui ont réussi à mettre un terme à leurs différends historiques. Un dialogue patient, une patience persévérante, le dépassement des préjugés religieux et culturels, ainsi que le désir manifeste de paix de communautés entières ont permis de restaurer l'harmonie dans nombre de pays ayant été dévastés par la haine et la violence, a-t-il rappelé. Les diverses confessions sur la Terre sainte peuvent contribuer à trouver une solution, a assuré l'Observateur permanent du Saint-Siège.

Celui-ci estime par ailleurs qu'une solution durable doit inclure le statut de la ville sainte de Jérusalem, avec l'accès libre aux lieux saints pour toutes les confessions, comme le stipule la résolution de l'Assemblée générale du 25 avril 1997 (A/RES/ES-10/2).

Mme KAREN KONING ABUZAYD, Commissaire générale de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, a conclu le débat en faisant part de sa reconnaissance aux pays ayant profité de ces réunions pour annoncer les montants de leur contribution, même si ce n'était pas l'objet de la réunion.

Le programme de réforme vise à faire de l'UNRWA une organisation plus efficace, a-t-elle rappelé. Mme AbuZayd a émis l'espoir que la Cinquième Commission donne son aval à l'augmentation des effectifs. L'UNRWA est un filet de sécurité, a-t-elle noté. Alors que l'on constate des signes encourageants du côté du processus de paix, le problème des réfugiés va avoir 60 ans, a-t-elle rappelé. Ceux-ci ont fait preuve de patience depuis longtemps; ils ont tenté d'avoir une vie meilleure grâce à l'aide des États contributeurs, a-t-elle conclu en remerciant vivement ces derniers de leur appui.

\* \* \* \* \*

---

À l'intention des organes d'information • Document non officiel